

Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - Juin 2026 n°230



À la découverte
DE NOTRE PATRIMOINE

**Les bons réflexes
face à la canicule**

Page 5

**La circulation des
cyclistes en zone 30**

Page 11

**Un feu d'artifice
organisé le 13 juillet**

Page 12





Préserver notre patrimoine et notre cadre de vie

La thématique du présent bulletin municipal est consacrée à la découverte de notre patrimoine local à travers une nouvelle édition de la plaquette « Sur les pas du patrimoine », réalisée par l'association *Histoire & Patrimoine de La Séguinière*, en partenariat avec l'association des marcheurs *Verts Horizons* et avec le concours des services municipaux pour la mise en page et l'édition.

Vous trouverez dans les pages qui suivent une présentation succincte de cette initiative. Pour découvrir l'intégralité du parcours, son plan détaillé ainsi que l'ensemble des notices patrimoniales, je vous invite à vous procurer gratuitement la plaquette complète, disponible à l'accueil de la mairie ou directement auprès de l'association Histoire & Patrimoine.

Cette édition s'enrichit d'une douzième étape qui vient compléter les onze sites déjà présentés dans la précédente version. Elle vous offrira l'occasion de parcourir notre commune sous un regard différent, d'en apprécier les richesses parfois discrètes et de marcher sur les traces de celles et ceux qui ont façonné son histoire.

Je tiens à remercier chaleureusement l'association Histoire & Patrimoine pour le travail remarquable qu'elle accomplit depuis de nombreuses années. L'engagement de ses adhérents est précieux et indispensable pour préserver notre mémoire collective et transmettre aux générations futures ce qui fonde notre identité.

Conserver les traces du passé est essentiel pour construire l'avenir. C'est dans cet esprit que la municipalité a décidé d'engager la rénovation de la Maison du Vieux Pont. La consultation des entreprises est en cours et les travaux devraient débuter au mois de septembre.

Certains pourront s'interroger sur l'importance de l'investissement consacré à ce bâtiment de taille modeste. Pourtant, il nous est apparu évident de préserver ce bien patrimonial exceptionnel. Située à proximité immédiate du Vieux Pont du XV^e siècle, cette maison figurait déjà sur le cadastre napoléonien (1811). Son acquisition par la commune avait pour premier objectif d'éviter une privatisation susceptible de dénaturer ce site emblématique.

Au-delà de sa valeur patrimoniale, cette maison représente également l'opportunité de disposer d'un petit espace polyvalent permettant d'accueillir des animations culturelles, associatives ou conviviales en cœur de bourg. Avec ses 35 m² exploitables, ce lieu pourra répondre à de nombreux usages.

La consultation citoyenne menée pour ce projet a d'ailleurs confirmé l'attachement des habitants à ce site et fait émerger diverses idées : guinguette estivale, espace d'exposition, rencontres associatives et intergénérationnelles...

**Ouverture de la piste cyclable
Route du Joli Bois (RD263)
Jeudi 30 avril 2026**

Dans le prochain bulletin municipal, nous lançons une campagne de mécénat populaire avec le soutien de la Fondation du Patrimoine afin d'accompagner le financement de cette restauration. Nous espérons également bénéficier d'un soutien de l'État au titre de la DETR, pouvant atteindre 50 % du montant des travaux. Chacun pourra ainsi participer à cette aventure collective, comme cela a déjà été le cas pour la restauration de la nef de l'église ou celle de la chapelle du Sacré-Cœur.

Cette invitation à la découverte du patrimoine s'inscrit également dans une démarche plus large de valorisation des déplacements doux. Le circuit « Sur les pas du patrimoine », long de 4,5 kilomètres, fait partie depuis plusieurs années du réseau communal de sentiers de randonnée. Celui-ci s'est récemment enrichi d'un nouvel aménagement qualitatif : la piste cyclable longeant la route du Joli Bois et empruntant le chemin des Rambouillères. Ce nouvel itinéraire permet désormais de rejoindre en toute sécurité Cholet, le campus universitaire d'Eurespace, la zone d'activités des Grands Bois ou encore Saint-Léger-sous-Cholet.

Nous sommes particulièrement fiers de cette réalisation, rendue possible grâce au soutien financier du Département de Maine-et-Loire. Je souhaite également remercier très sincèrement les propriétaires riverains qui ont accepté de céder les terrains nécessaires à la création de ce cheminement en site propre. Leur compréhension et leur esprit de coopération ont été déterminants.

Cet attachement à la nature, ce besoin de grand air et cette volonté de favoriser les mobilités douces font partie intégrante de l'ADN de notre commune. Ils inspirent nos projets et répondent à des enjeux essentiels pour notre cadre de vie comme pour la préservation de l'environnement.

Ainsi, après la création du premier îlot de fraîcheur place Grignon de Montfort à la fin du précédent mandat, nous poursuivons nos efforts en faveur de la renaturation de plusieurs espaces publics emblématiques, notamment la place de la mairie et les cours d'école. Ces aménagements permettront de lutter contre la chaleur, d'améliorer l'infiltration des eaux pluviales, de favoriser la biodiversité, de renforcer la qualité de l'air et de rendre nos espaces publics plus agréables à vivre.

Préserver le patrimoine, développer les liaisons douces, redonner sa place à la nature : autant d'actions qui participent à construire une commune attractive, solidaire et durable. C'est ensemble que nous continuerons à faire vivre cet équilibre entre héritage et avenir.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances

16/05 Sandro PAZ

Mariages

09/05 Carine BERTRAND
et Olivier CHANSEAU

16/06 Florence CASSEREAU
et Jérôme NERRIERE

23/05 Pauline KESSARD
et Vincent RINEAU

30/05 Cathy FONTENEAU
et Vincent DANIBERT

Décès

12/05 Marie BOUYER
Née DURAND - 83 ans

23/05 Madeleine GUERRY
Née MORILLE - 93 ans

02/06 Louis LACOUR - 77 ans

02/06 Maurice MANCEAU - 74 ans

Autres infos

En couverture :

Le Vieux Pont sur la Moine (XV^e)
Photo prise le 12 mai 2026

Edition n°230 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le jeudi 4 juin 2026

**Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière**
N°ISSN : 2802-9046



Tirage à 1 900 exemplaires

Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : Philippe UZUREAU
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier 100% recyclé DCP Green



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Commune de La Séguinière
Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tel. 02 41 56 90 53
Mail accueil@mairie-laseguiniere.fr

Vendredi 8 mai

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

À l'occasion du 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, les communes de Saint-Léger-sous-Cholet, La Séguinière et Saint-Christophe-du-Bois se sont une nouvelle fois associées pour organiser les cérémonies commémoratives de l'année. Si le temps officiel commun s'est déroulé à Saint-Christophe-du-Bois, chaque commune a préalablement rendu hommage à ses disparus devant son monument aux morts.

À La Séguinière, à l'invitation de Jean-Paul Boisneau, maire honoraire et président de la section locale UNC-AFN, élus, anciens combattants et habitants se sont rassemblés devant la mairie avant de rejoindre en cortège le cimetière, accompagnés par la fanfare « Musique La Séguinière ».

Cette cérémonie a également été marquée par la participation de plusieurs jeunes engagés dans le Parcours Éco-citoyen. Après la lecture des messages officiels, deux élèves ont été associés au dépôt de gerbe aux côtés du maire et du président de l'UNC-AFN.



Mardi 2 juin

Tonte des moutons du bassin de villandry

La municipalité a organisé la traditionnelle tonte des moutons présents sur le site d'écopâturage du bassin de Villandry. Réalisée avant les fortes chaleurs estivales, cette intervention permet de soulager les animaux de leur épaisse toison.

Pour l'occasion, près de 140 personnes étaient réunies : les élèves des écoles maternelles publique et privée, accompagnés de leurs enseignantes et ATSEM, ainsi que les assistantes maternelles des trois Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) et les enfants qu'elles accueillent.

Les enfants ont ainsi pu assister à la tonte des moutons, effectuée par un spécialiste. Équipé de son matériel, celui-ci réalise l'opération en quelques minutes seulement. Le plus délicat reste souvent d'attraper les animaux, une mission assurée par les agents municipaux et quelques élus mobilisés pour l'occasion.

Sur le site de Villandry, huit moutons sont entretenus dans le cadre de l'écopâturage, auxquels se sont ajoutés six animaux appartenant à des particuliers venus profiter de la présence du tondeur.

Très attentifs, les enfants ont pu observer les différentes étapes de la tonte, caresser les animaux à travers le grillage et repartir, pour certains, avec quelques morceaux de laine en souvenir de cette matinée pédagogique.



Informations Municipales et Intercommunales

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Mois	Juin	Juillet
Fruits et légumes (Richou)	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29
Fromager (Beillevaire)	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29
Poissonnier (La Balade d'Antho)	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29
Crêpes – Galettes (Mimi La Rozelle)	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29
Association Amitié Sandogo	24	-
Pommes (GAEC Augereau)	10, 24	-

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture début juin

À compter du 9 juin, l'agence postale communale sera installée au sein de la mairie de La Séguinière. Pour rappel, les horaires d'ouverture seront les suivants : mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00.

Les services proposés dans cette agence postale communale comprennent notamment : le retrait de lettres et colis, l'affranchissement et la vente de timbres, la vente d'enveloppes et d'emballages prêts à envoyer, le dépôt de courrier et de colis, ainsi que le retrait d'espèces sur compte courant (dans la limite de 500 € sur 7 jours glissants). Un libre-service numérique sera également mis à disposition.

L'inauguration de ce nouvel espace aura lieu le jeudi 25 juin en présence des représentants de La Poste.



EFFAROUCHEURS À OISEAUX

Concilier protection des cultures et tranquillité des habitants

Des signalements d'habitants ont récemment été transmis concernant les nuisances sonores liées à l'utilisation d'effaroucheurs à oiseaux installés dans certaines parcelles agricoles du territoire communal, notamment à proximité de zones habitées.

Ces dispositifs, largement utilisés en période de semis et de croissance des cultures, répondent à un enjeu agricole essentiel : la protection des récoltes contre les dégâts causés par les oiseaux. L'agriculture occupant une place centrale dans l'économie locale et l'alimentation de tous, ces outils de dissuasion sont parfois indispensables pour préserver les productions.

Leur usage est toutefois strictement encadré. En Maine-et-Loire, il est limité à la période du 1er avril au 30 juin et doit respecter les dispositions de l'arrêté préfectoral du 4 juin 2024. De plus, leur implantation ne peut excéder trois semaines après les semis ou plantations.

Les exploitants agricoles sont pleinement conscients des nuisances que ces équipements peuvent générer et cherchent, dans la mesure du possible, à en limiter l'usage et la durée. Il peut néanmoins arriver que plusieurs dispositifs soient installés simultanément dans un même secteur, ce qui peut accentuer la perception des nuisances sonores pour les riverains.

Dans ce contexte, un travail de dialogue et de sensibilisation est mené afin de favoriser des pratiques permettant de concilier au mieux la nécessaire protection des cultures et la tranquillité des habitants. Un rappel du cadre réglementaire et des bonnes pratiques est également diffusé afin d'informer les agriculteurs concernés et l'ensemble de la population sur ces dispositifs et leur utilisation.

BATTUES ADMINISTRATIVES

Corneilles et corbeaux freux

Afin de limiter les risques sanitaires liés aux déjections et aux salissures occasionnées sur les biens publics et privés (bâtiments, mobilier urbain, véhicules...), ainsi que les nuisances sonores subies par les riverains à proximité des lieux de pose et de nidification, il a été décidé d'organiser des battues administratives de destruction de corneilles et de corbeaux freux, sous la responsabilité d'un tireur de la commune habilité par la Préfecture pour la saison durant laquelle ces volatiles sont déclarés nuisibles, avec le concours de plusieurs chasseurs locaux nommément désignés auprès des services de l'État.



Ces interventions se dérouleront dans le centre-bourg ainsi qu'à l'entrée de la commune, avenue de Nantes, les lundis soir du 18 mai au 31 juillet 2026, entre 18h00 et 21h00.

Par ailleurs, afin de perturber la période de couvainon et de limiter les futures éclosions, des tirs de fusées d'effarouchement pourront être réalisés à la tombée de la nuit les jours suivant les battues, dans la limite de trois à quatre tirs maximum par soirée.

La commune précise que toutes les mesures nécessaires seront prises afin d'assurer la sécurité des participants ainsi que celle des habitants et que la gendarmerie de Sèvremoine en a été informée.

VAGUE DE CHALEUR

Adoptons les bons réflexes

Chaque été, les épisodes de fortes chaleurs et de canicule peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé, notamment pour les personnes les plus fragiles. Dans le contexte du changement climatique, ces phénomènes sont appelés à devenir plus fréquents et plus intenses.

La commune de La Séguinière, en lien avec les services de la Préfecture de Maine-et-Loire, se mobilise afin de prévenir les risques liés aux vagues de chaleur et d'accompagner les habitants les plus vulnérables.

Qui est concerné ?

Les fortes chaleurs peuvent toucher chacun d'entre nous, mais certains publics sont particulièrement exposés :

- les personnes âgées isolées ;
- les jeunes enfants et nourrissons ;
- les personnes en situation de handicap ou malades ;
- les personnes prenant certains traitements médicaux ;
- les travailleurs exposés à la chaleur ;
- les personnes vivant dans des logements mal isolés ou fortement exposés.

Les bons réflexes à adopter

En période de fortes chaleurs, quelques gestes simples permettent de limiter les risques :

- boire régulièrement de l'eau, même sans sensation de soif ;
- maintenir son logement au frais en fermant volets et fenêtres la journée ;
- éviter les sorties et les efforts physiques aux heures les plus chaudes ;
- privilégier les endroits frais ou climatisés ;
- donner régulièrement des nouvelles à ses proches ;
- prendre des nouvelles des personnes isolées de son entourage.

En cas de malaise ou de symptômes inhabituels (fatigue intense, maux de tête, vertiges, forte fièvre...), il est important de consulter rapidement un professionnel de santé ou d'appeler les secours.

Le registre communal de sauvegarde

Afin de permettre un suivi en cas d'épisode de canicule, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) tient à jour un registre des personnes vulnérables vivant à domicile. L'inscription est gratuite, volontaire et confidentielle. Elle permet aux services municipaux de prendre contact avec les personnes inscrites lors des périodes de vigilance météo.

Peuvent s'inscrire :

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- les personnes en situation de handicap.

Les familles, voisins ou professionnels peuvent également signaler une personne isolée avec son accord. Pour toute inscription ou renseignement, contactez la mairie ou le CCAS.

La commune mobilisée

Durant toute la période estivale, du 1er juin au 15 septembre, la commune reste particulièrement vigilante et adapte ses actions selon le niveau d'alerte météorologique.

En cas de vigilance renforcée, plusieurs mesures peuvent être mises en œuvre :

- activation du Plan Communal de Sauvegarde ;
- contact des personnes vulnérables recensées ;
- ouverture de lieux rafraîchis ;
- mobilisation des services municipaux, associations et bénévoles ;
- diffusion régulière des consignes sanitaires.

Les informations et recommandations seront relayées sur les supports habituels de la commune.



DÉCHÈTERIES ET COLLECTES

Nouvelle organisation estivale

Afin d'anticiper les épisodes de fortes chaleurs, de préserver la santé des agents et de garantir la continuité du service public, Cholet Agglomération met en place une organisation estivale spécifique pour les déchèteries et les collectes des déchets ménagers du 15 juin au 30 août.

Cette organisation privilégie les ouvertures en matinée et en début d'après-midi afin de limiter l'exposition aux fortes chaleurs, tant pour les usagers que pour les agents. Elle permet également une meilleure lisibilité du service grâce à des horaires homogènes sur toute la saison, évitant ainsi les changements hebdomadaires parfois sources de confusion.

Pour les déchèteries les plus proches de la commune les horaires sont les suivants :

- Cholet (le Cormier) : du lundi au samedi de 7h à 14h30, et le dimanche de 9h 30 à 12h ;
- Saint-Léger-sous-Cholet (l'Eriboire) : du lundi au samedi de 8h30 à 14h30.

Concernant la collecte des ordures ménagères et des emballages, les usagers sont invités à continuer de sortir leurs bacs conformément au calendrier habituel, la veille au soir du jour de collecte. Toutefois, en cas de fortes chaleurs, certaines tournées pourront être exceptionnellement décalées en soirée ou durant la nuit afin de protéger les agents de collecte.

Pour garantir la bonne prise en charge des déchets, il est recommandé de laisser les bacs présentés jusqu'au passage effectif du service de collecte.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le 3 juillet 2026. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du 1^{er} juin dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Maison du Vieux Pont – Dossier de consultation des entreprises,
- Extrémité du chemin de Vieilmur – Cession et acquisition,
- Aménagement d'un accès rue de la Vendée,
- Convention avec l'opérateur Orange pour l'effacement de réseaux lotissement des Cèdres,
- Lotissement de la Surchère – Choix du notaire,
- Modification n°2 du permis d'aménager Cœur de Bourg,
- Programme voirie 2026 – Consultation d'entreprises,
- Piste cyclable le long de la RD 263 – Avenant n°2 aux travaux,
- Loi SRU – Bilan de la période triennale 2023-2025,
- Remboursement des frais de déplacement des conseillers municipaux en mission,

- Représentation de la commune au sein des commissions et groupes de travail de Cholet Agglomération,
- Représentant de la commune au sein de la CLECT,
- Liste des représentants communaux au sein de diverses instances et organismes,
- Assurances de la commune – Lancement de la consultation,
- Photomaton – Constataion du Chiffre d'affaires 2025/2026,
- Tarifs de la restauration scolaire – Année scolaire 2026/2027,
- Renouvellement du poste d'animateur pour la pause méridienne,
- Interventions musicales en milieu scolaire – Année scolaire 2026/2027,
- Bilan acquisitions / ventes – Année 2025,
- Publication des marchés publics passés en 2025.



Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.mairie-laseguiniere.fr et sur le totem tactile à l'extérieur de la mairie.

Des ateliers de socio-esthétique pour le bien-être des aînés



Dans le cadre de sa politique en faveur du bien vieillir, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune continue de faire confiance à Madame Amélie Mallard, socio-esthéticienne, pour animer deux ateliers collectifs destinés aux seniors.

Ces actions s'inscrivent dans le dispositif de la Conférence des financeurs du Département de Maine-et-Loire, créé pour soutenir la prévention de la perte d'autonomie. Mise en place par la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, cette instance réunit les acteurs du territoire afin de coordonner et financer des actions collectives de prévention.

L'objectif est clair : favoriser le bien vieillir, en bonne santé et en autonomie. Depuis 2018, ces appels à projets ont permis de multiplier les initiatives, passant de 105 actions financées en 2017 à près de 398 en 2025.



Atelier Soins du Visage
Vendredi 27 mars 2026
Salle Roger Dronneau

Sur la commune, 2 ateliers ont été proposés, en ce début d'année, chacun réunissant une dizaine de participantes, nombre maximum pour garantir qualité d'échange et accompagnement personnalisé.

Le 27 mars, un premier atelier consacré au soin du visage a permis aux participantes de bénéficier de conseils adaptés dans une ambiance conviviale et bienveillante. Chacune est repartie avec une peau plus douce et surtout de précieux conseils pour prolonger ces gestes à la maison.

Le 10 avril, un second atelier intitulé « SPA des pieds » a rencontré un franc succès. Souvent négligés, les pieds ont été au centre de toutes les attentions à travers soins, relaxation et fabrication d'un gommage maison. Les participantes ont pu réaliser leur propre préparation à base de sel d'Epsom, sucre, miel, huile et citron, avant de profiter d'un massage relaxant. Un moment détente très apprécié.

En 2026, le CCAS a prévu un budget de 12 500 € pour l'ensemble des actions en faveur des aînés, dont des ateliers de socio-esthétique, des séances de prévention routière, des ateliers d'écriture, de la gym bien-être ou encore de la danse en ligne. Le Département est sollicité à hauteur de 6 500 € pour soutenir ces initiatives.

Ces actions illustrent la volonté de la commune, sous l'égide de Céline Tremblais, adjointe, de proposer des activités variées et adaptées, favorisant le lien social et le bien-être des seniors.

Recette du gommage d'Amélie « Réveillez vos pieds »

Étape 1 : le bain de pieds

Tremper les pieds dans une bassine d'eau tiède avec des rondelles de citron pour assainir et ramollir la peau.

Utiliser un savon doux pour éliminer les impuretés.

Bien sécher avec une serviette éponge.

Étape 2 : le gommage maison

Mélanger :

- 1 cuillère à soupe de sel d'Epsom
- 1 cuillère à soupe de sucre en poudre
- 2 cuillères à café de miel
- 2 cuillères à café d'huile végétale
- 6 gouttes d'huile essentielle de citron (ou 1 cuillère à café de jus de citron)

Appliquer en massant doucement l'ensemble du pied et entre les orteils, puis rincer et sécher.

Bienfaits : peau douce et nette, élimination des cellules mortes, stimulation de la circulation.

Étape 3 : massage relaxant

Terminer par un massage pour un moment de détente et d'hydratation.

PARCOURS ÉCOCITOYEN

Cérémonie de remise du passeport



Place de la mairie
Jeudi 4 juin 2026

Le 4 juin dernier, la commune de La Séguinière a mis à l'honneur les élèves de CM2 des écoles Notre-Dame et Marcel Luneau à l'occasion de la cérémonie de remise des passeports du parcours écocitoyen.

Depuis maintenant 16 ans, ce parcours, soutenu par la municipalité, permet aux enfants de découvrir concrètement la citoyenneté, la vie communale et les valeurs du vivre ensemble. Cette année, ce sont près de 50 nouveaux jeunes citoyens qui ont achevé leur parcours et reçu leur diplôme du passeport du parcours écocitoyen ainsi qu'une médaille récompensant leur engagement.

Monsieur le maire a rappelé l'importance de cette démarche éducative destinée à tous les élèves de la commune. À travers de nombreuses actions menées en CM1 et CM2, les enfants découvrent le fonctionnement de leur commune, rencontrent les élus, les agents municipaux, les bénévoles et les acteurs économiques locaux.

Le parcours aborde de nombreux thèmes tels que :

- le respect des espaces publics ;
- le devoir de mémoire ;
- la solidarité ;
- la découverte du patrimoine naturel ;
- les déplacements doux ;
- la vie associative et économique locale.

Les enseignantes, les bénévoles ainsi que les entreprises partenaires ont également été mis à l'honneur pour leur implication auprès des enfants tout au long de ces deux années. Au cours de cette cérémonie, les élèves ont présenté, en paroles et en images, les différentes actions réalisées durant leur parcours, avant la remise officielle des diplômes et des médailles.

Cette année, la commune a décidé de réaliser en interne les documents remis aux élèves et de ne plus adhérer à l'association Passeport du Civisme. Les élèves les plus méritants, ayant participé à un maximum d'actions facultatives, ont ainsi pu bénéficier d'une nouvelle médaille comportant le logo communal.

Cette cérémonie s'est clôturée autour du verre de l'amitié, dans un moment convivial réunissant enfants, familles, enseignants, bénévoles et élus.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des personnes mobilisées autour de ce beau projet éducatif, qui contribue à former les citoyens de demain.

Pendant ce temps... les CM1 poursuivent leur découverte de l'environnement

Alors que les élèves de CM2 achèvent leur parcours écocitoyen, les CM1 ont, quant à eux, débuté cette année le cycle qui les accompagnera jusqu'à la fin de leur scolarité élémentaire.

Le 26 mai, 31 élèves de l'école publique Marcel-Luneau ont participé à une sortie ornithologique au Moulin de la Cour, le long de la Moine.

Accompagnés par deux animateurs du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), ils ont appris à observer et reconnaître les oiseaux de notre territoire : mésange bleue, pinson, rouge-gorge, merle, martinet ou encore pigeon ramier. Jumelles et longue-vue en main, les enfants ont ainsi découvert la richesse de la biodiversité locale.



CM1 Ecole Publique
Mardi 26 mai 2026

Le 2 juin, les élèves de CM1 de l'école Notre-Dame se sont rendus au ruisseau de la Morbaillou. Équipés de bottes et de matériel scientifique, ils ont réalisé différentes expériences pour évaluer la qualité de l'eau et mieux comprendre le fonctionnement des milieux aquatiques.

Cette animation, encadrée par le CPIE, a également permis de sensibiliser les élèves à la préservation de la Moine, qui traverse la commune sur plus de 15 kilomètres.

Deux belles expériences de terrain qui illustrent parfaitement les objectifs du parcours écocitoyen : mieux connaître son environnement pour mieux le respecter.



CM1 Ecole Privée
Mardi 2 juin 2026



Le plan du circuit
est à votre disposition
en mairie

Circuit découverte du patrimoine communal

L'association Histoire & Patrimoine de La Séguinière a mis à jour le circuit découverte du patrimoine communal.

Chaque étape vous invite à plonger dans l'histoire locale et à admirer des lieux emblématiques qui façonnent notre identité.

Balisage
à suivre :
des pas peints
en blanc
vous guident
tout au long
de votre
parcours.

**Partez
à la découverte
de votre territoire
et de ses trésors
cachés !**



Étape 1 Chemin de la Forêrière

Le chemin doit son nom à l'ancienne ferme de « La Forêrière », autrefois située près de la rue de la Fontaine.

Étape 2 Chapelle du Sacré-Cœur

Construite en 1950 à l'initiative de Madeleine Morille, le retour de guerre de son mari, cette chapelle perpétue la mémoire des prisonniers de guerre. Restaurée en 2011 avec le soutien de la commune et l'association Histoire & Patrimoine.



Étape 3 Square de la Grande Fontaine

Le square des Lavandières rappelle l'existence des lavoirs et puits de la rue de la Grande Fontaine, lieux importants de la vie quotidienne jusqu'au 20^{ème} siècle.

Étape 4 Arceau de l'Arceau

L'Arceau monumental, inauguré en 1938, rappelle un ancien petit oratoire de campagne dédié à la Vierge et domine aujourd'hui le haut du bourg.

Étape 5 Écoles

L'ancienne école communale de filles construite en 1870, le site a connu plusieurs vies : école religieuse, école publique puis école privée avant de devenir aujourd'hui l'Espace Roger Dronneau, dédié à des associations.



Étape 6 Croix des Lapins

Anciennement située dans le bois de la Garenne, cette croix est liée au retour d'un prisonnier de la guerre de 1870. Restaurée en 2001, elle marque l'entrée d'un ancien espace boisé.

Étape 7 Grotte Faux Saulnier

Cette grotte aménagée servait probablement de cachette aux contrebandiers de sel à l'époque où la Moine marquait la frontière entre l'Anjou et le Poitou. Elle a ensuite été transformée en grotte de Lourdes.

Étape 8 Chapelle ND de Toute Patience

D'origine médiévale, cette chapelle remaniée au XVI^{ème} siècle abrite une statue de Notre-Dame de Toute Patience ainsi que plusieurs éléments liés au Père de Montfort. Restaurations réalisées par l'association H.P.S.

Étape 9 Fontaine aux Morts

Située près de l'ancien cimetière, cette fontaine servait autrefois aux habitants du quartier. Restaurée en 2010, elle est surmontée d'un arceau abritant une statue du Père de Montfort.



Étape 10 La Baillie de la Marche

Ancien siège administratif de la châtellerie de La Séguinière, ce bâtiment rappelle la position historique du bourg entre l'Anjou et le Poitou. Le Père de Montfort y séjourna en 1715.

Étape 11 Statue du Père de Montfort

Visible depuis la Baillie de la Marche, cette statue protégée près d'un puits a été restaurée en 2010 par l'association Histoire & Patrimoine.

Étape 12 Le vieux pont

Construit au XV^{ème} siècle en granit, ce pont à trois arches marquait autrefois la frontière entre l'Anjou et le Poitou et constituait un passage incontournable jusqu'au XIX^{ème}.



Un circuit accessible à tous, idéal pour une promenade en famille ou entre amis.



Histoire et Patrimoine de la Séguinière

Le saviez-vous ?

Ce circuit est le fruit du dévouement de l'association H.P.S. qui se mobilise depuis de nombreuses années pour faire connaître et préserver notre patrimoine local. Grâce à leur travail passionné, nous pouvons aujourd'hui (re)découvrir ces lieux chargés d'histoire.

Merci à l'association H.P.S. pour son Engagement !



L'association communale **Verts Horizons**, qui promeut la randonnée et participe à l'entretien des sentiers de La Séguinière, contribue au balisage du circuit de découverte.

Entretien du cimetière

Les bénévoles toujours au rendez-vous



Une équipe motivée, composée d'une quinzaine de bénévoles, s'est retrouvée dès le début de matinée, le 21 mai, sous un soleil resplendissant, pour effectuer des travaux d'entretien au cimetière communal. Munis de leurs propres outils – râteliers, binettes, balais et autres équipements – chacun a participé avec entrain au nettoyage des allées et des passages entre les tombes.

Grâce à cette action bénévole menée régulièrement, la commune peut s'enorgueillir de disposer d'un cimetière particulièrement propre et apprécié aussi bien des familles des défunts que des visiteurs.

Les bénévoles étaient toutefois un peu moins nombreux à se mobiliser ce jour-là, en raison de la concurrence de l'excursion proposée par l'association Verts Horizons en Brière. Certains adhérents, habituellement présents pour l'entretien du cimetière, avaient en effet choisi de participer à cette sortie.

La précédente opération d'entretien remontait au 20 mars. Le mois d'avril ayant été particulièrement sec, la végétation était moins abondante en cette fin mai et le travail s'est révélé plus léger que prévu. Malgré un effectif réduit, l'équipe a ainsi accompli sa tâche en seulement deux petites heures.

Les bénévoles devraient se retrouver une nouvelle fois à la mi-juillet, si la végétation se montre plus vigoureuse. Un chantier probablement plus conséquent les attendra également courant octobre, à l'approche de la Toussaint.

Cette implication bénévole est très appréciée dans la commune, et tout particulièrement par la municipalité. Depuis l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, les agents communaux ne pourraient en effet obtenir un résultat aussi satisfaisant sans y consacrer un temps considérable, difficilement compatible avec leurs nombreuses missions.

Un grand merci à tous les participants pour leur contribution à l'amélioration de notre cadre de vie.

Restaurant scolaire Portes Ouvertes et recrutement pour la rentrée

Le restaurant scolaire est un service essentiel de la vie communale, accueillant chaque jour près de 350 enfants dans un cadre convivial, sécurisé et adapté à leurs besoins.

Afin de mieux faire connaître son fonctionnement et les équipements mis à disposition des élèves, la commission du restaurant scolaire organise une matinée « Portes Ouvertes » le samedi 27 juin de 10h00 à 12h00 (voir page 13).

La commune recrute pour la rentrée

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire de septembre, la commune recherche des agents de surveillance et d'accompagnement pour intervenir

durant la pause méridienne, de 12h00 à 14h00.

Les missions proposées consistent notamment à accompagner les enfants pendant le temps du repas et à participer aux animations mises en place sur ce temps d'accueil.

Cet emploi peut constituer un complément d'activité particulièrement intéressant et convient à toute personne disposant de qualités relationnelles, d'un bon contact avec les enfants et d'un esprit d'équipe.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur lettre de motivation et/ou leur CV à la mairie dans les meilleurs délais.



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Emmanuel Rondeau, cuisinier et responsable du restaurant scolaire, au 02 44 09 81 71.

LES AVENTURES DE SUZETTE ou la chronique du CLIC



Mois de juin 2026

Le soleil de juin brille déjà très fort sur le choletais, transformant les rues en un véritable four à pain. Mais chez Suzette, derrière les volets clos et les épais murs de pierre de sa maison, l'air conserve une fraîcheur salvatrice. Heureusement qu'elle a eu la bonne idée de faire installer une climatisation après les fortes chaleurs de l'an dernier !

Suzette accueille ses deux amies de toujours, Huguette et Marcelle, pour leur traditionnel goûter du jeudi. Mais aujourd'hui, pas de café bouillant ni de gaufres lourdes. Sur la table trône une grande carafe d'eau où flottent des feuilles de menthe fraîche et des rondelles de citron.

Huguette et Marcelle s'installent, ravies de trouver un peu de répit, après ces quelques minutes passées dans leur voiture, la climatisation fonctionnant à plein régime, mais pas trop froide tout de même. Suzette et ses amies se remémorent ensemble les bons gestes à adopter pour passer un été serein :

- volets mi-clos ou totalement fermés dès que la chaleur se fait sentir,
- sorties le matin ou le soir, quand les températures sont plus supportables,

- une bouteille d'eau à portée de main, pour ne pas oublier de s'hydrater, même et surtout si l'on ne ressent pas la soif,

- fréquentation illimitée des lieux climatisés,

- s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables de sa commune d'habitation,
- donner de ses nouvelles et en prendre auprès de ses amies et de sa famille...

Suzette sert une nouvelle tournée d'eau à la menthe et invite ses amies à profiter de la fraîcheur de sa maison et savourer cette après-midi au calme, à papoter.

CLIC IGEAC Centre Local d'Information et de Coordination

Pôle social - 24 avenue Maudet - Cholet
Réception sur rendez-vous
Ouvert du lundi au jeudi
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00,
et le vendredi de 14h00 à 17h00.
ou à domicile
Tél : 02.41.30.26.34
clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org

Circulation et sécurité



Signalisation horizontale
Rue du Prieuré

La commune a récemment mis en place une signalétique adaptée dans plusieurs voies du centre-bourg, notamment rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, rue du Prieuré ou encore rue du Paradis, afin de mieux informer les usagers sur la circulation des cyclistes.

Dans ces rues à sens unique dont la vitesse est limitée à 30 km/h, les vélos sont autorisés à circuler à contresens. Afin de renforcer la sécurité et la compréhension de tous, une double signalétique a été installée : une signalisation verticale avec des panneaux dédiés vient compléter la signalisation horizontale déjà présente au sol.

Ce dispositif vise à améliorer la lisibilité des règles de circulation et à favoriser le partage de la voirie entre les différents usagers. La commune rappelle aux automobilistes l'importance de redoubler de vigilance dans ces secteurs, des cyclistes pouvant désormais se présenter dans le sens inverse de la circulation habituellement attendue.

Cette possibilité de circulation à contresens pour les cyclistes est prévue par la réglementation nationale.

Depuis plusieurs années, le Code de la route autorise en effet le double sens cyclable dans les zones limitées à 30 km/h, sauf décision contraire motivée par des raisons de sécurité.

« Pour la sécurité de tous, une signalétique renforcée pour le double sens cyclable »

Ce dispositif permet de faciliter les déplacements à vélo, de rendre les itinéraires plus directs et d'encourager les mobilités douces au sein des centres-bourgs. Les cyclistes doivent toutefois circuler avec prudence et respecter l'ensemble des règles de circulation, tout comme les autres usagers de la route.



Signalisation verticale
Rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord

Travaux d'effacement des réseaux

Circulation perturbée rue du Manoir et rue de l'Étoile

Des travaux d'effacement des réseaux électriques et de téléphonie ont débuté dès les premiers jours de juin rue du Manoir et rue de l'Étoile.

Cette opération se déroulera en plusieurs phases avec, dans un premier temps, la réalisation des tranchées puis les raccordements des habitations aux compteurs. L'enfouissement définitif des réseaux interviendra en fin de chantier, aux alentours du mois de novembre.

La rue du Manoir sera traitée en priorité afin d'avancer au maximum avant la fin du mois de juillet, cette portion étant particulièrement impactante pour la circulation.

Durant toute la durée des travaux, les conditions de circulation et d'accès seront donc perturbées pour les riverains comme pour les usagers. Un retour à un fonctionnement normal ne pourra être assuré qu'à l'issue complète du chantier.

Les riverains ont d'ores et déjà été informés des modalités d'intervention. Des points de collecte des déchets ménagers seront mis en place pendant les travaux avec le concours de Cholet Agglomération afin de maintenir le service de ramassage.



Réseaux aériens
Rue du Manoir

DÉSHÉRBAGE DES ESPACES PUBLICS



Avenue Abbé Chauveau
19 mai 2026

Depuis 2016, la commune est équipée d'une désherbeuse à vapeur.

Des passages réguliers, à raison de 4 fois l'année (mars, mai, juillet et septembre) sont nécessaires pour éliminer les herbes qui poussent dans les fils d'eau des trottoirs et les places publiques. Pour parcourir l'ensemble des espaces concernés, il faut compter entre 2 et 3 semaines.

L'intervention des équipes techniques se limite aux caniveaux et bordures de trottoirs. Les riverains sont, pour leur part, tenus de nettoyer tous les pieds de mur donnant sur le domaine public et pas seulement le devant de la maison.

Le Comité des Fêtes

donne rendez-vous aux habitants pour la Fête du Village

Lundi 13 juillet à partir de 15h30 - Stade Pierre de Coubertin



Duck N'Roll
En concert à partir de 21h00

À l'occasion de la Fête nationale, le Comité des Fêtes de La Séguinière, avec le soutien de la commune qui finance le feu d'artifice, invite l'ensemble des habitants à participer à sa traditionnelle manifestation festive de la mi-juillet, rebaptisée cette année « la Fête du Village ».

Les festivités se dérouleront au complexe sportif Pierre de Coubertin, qui accueillera durant toute l'après-midi et la soirée de nombreuses animations destinées aux familles et aux enfants.

Un programme pour tous...

Dès 15h30, le site ouvrira ses portes avec plusieurs concours de jeux qui permettront aux participants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et festive. Les plus jeunes ne seront pas oubliés puisqu'ils pourront profiter de nombreuses animations spécialement conçues pour eux : structures gonflables, pêche à la ligne, bar à bonbons et autres surprises rythmeront leur après-midi.

Au fil de la journée, chacun pourra profiter d'un cadre convivial pour se retrouver en famille, entre amis ou entre voisins, dans l'esprit des fêtes populaires qui font la richesse de la vie locale.



À 19h30, place à la magie avec un spectacle qui promet émerveillement et bonne humeur pour petits et grands.

La soirée se poursuivra à partir de 21h00 avec le concert du groupe Duck N'Roll, dont le répertoire rock festif devrait faire chanter et danser le public.

... le feu d'artifice, point d'orgue de la soirée

Moment toujours très attendu des habitants, le feu d'artifice illuminera le ciel de La Séguinière aux alentours de 23h00. Il constituera le point d'orgue de cette journée festive avant de laisser place à la soirée dansante animée par un DJ, qui prolongera la fête.

Tout au long de la manifestation, un espace restauration et bar permettra aux visiteurs de se restaurer et de profiter pleinement des animations proposées.

Le Comité des Fêtes espère accueillir de nombreux habitants pour partager ensemble cette belle journée.

L'association lance également un appel à toutes les personnes souhaitant s'investir dans l'organisation de cette manifestation ou des prochaines et de contribuer ainsi à la réussite de ces temps forts qui animent la commune tout au long de l'année.

laseg.comfetes@gmail.com

LE FEU D'ARTIFICE CHANGE DE SITE

Attendu par de nombreux habitants, le feu d'artifice fait son retour cette année après son annulation de dernière minute en 2025.

À l'époque, les conditions de sécheresse particulièrement marquées avaient conduit les services de l'État à interdire son tir en raison des risques d'incendie.

Grâce à la compréhension du fournisseur-artificier, une solution a pu être trouvée avec la commune afin de reporter le spectacle à un coût maîtrisé.

Afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise, la municipalité a recherché un nouvel emplacement offrant davantage de garanties en matière de sécurité. Le choix s'est porté sur le complexe sportif Pierre de Coubertin, dont l'environnement, éloigné des espaces naturels sensibles, répond aux exigences réglementaires et permet d'accueillir le public dans de bonnes conditions.

Ce nouveau site présente également l'avantage de disposer de la salle omnisports à proximité, offrant une solution de repli en cas de conditions météorologiques défavorables. Un choix qui vise à sécuriser l'organisation de l'événement et à garantir au plus grand nombre de pouvoir profiter de ce temps fort des festivités.

Réglementation FEUX D'ARTIFICE DES PARTICULIERS

À l'approche des festivités estivales, la municipalité rappelle que l'utilisation de pétards et d'artifices de divertissement doit se faire dans le respect de la réglementation et des règles de sécurité.

Seuls les artifices portant le marquage CE peuvent être utilisés légalement. Il est essentiel de respecter les consignes figurant sur les notices, les distances de sécurité ainsi que les conditions météorologiques, notamment en période de sécheresse ou de vent.

Les parents sont invités à redoubler de vigilance auprès des enfants et chacun est appelé à faire preuve de civisme afin de préserver la tranquillité du voisinage.

Enfin, avant l'organisation d'un feu d'artifice sur un terrain privé, il est recommandé d'en informer la mairie ainsi que le centre de secours compétent.

RESTAURANT SCOLAIRE

Portes Ouvertes

Prioritairement destinée aux nouvelles familles qui ne connaissent pas encore ce lieu, mais ouverte à tous, la commission du restaurant scolaire propose, comme chaque année, une matinée « Portes Ouvertes » le **samedi 27 juin, de 10h00 à 12h00.**

Une belle occasion de découvrir les installations mises à disposition des enfants par la commune, mais aussi de rencontrer les élus et les professionnels investis dans ce service municipal.

COMITÉ DES FÊTES

Fête du village et feu d'artifice

Le Comité des Fêtes organise une fête du village avec un traditionnel feu d'artifice à la tombée de la nuit.

Rendez-vous stade Pierre de Coubertin le **lundi 13 juillet à partir de 15h30** (voir ci-contre).

LES AMIS RÉUNIS

Invitation au voyage

Le club des aînés *Les Amis Réunis* a le plaisir de vous convier à une présentation de ses voyages prévus pour 2027.

Rendez-vous mercredi 30 septembre à 15h00 à la salle Roger Dronneau.

Venez découvrir deux destinations d'exception : le Jura et l'Albanie. Entre nature préservée, patrimoine authentique et dépaysement garanti, ces séjours promettent de beaux moments d'évasion.



Cette rencontre sera l'occasion de vous projeter, de poser toutes vos questions et de partager un moment convivial.

Pour plus de renseignements, contacter Mme Lucette Humeau au 06 21 72 17 69

CLASSES 6

Organisation d'un banquet

Vous êtes né(e) en 1946, 1956, 1966, 1976, 1986, 1996 ou 2006 et vous êtes natif(ve) ou nouvel(le) habitant(e) de La Séguinière.

Les Classes 6 vous invitent à célébrer votre changement de dizaine lors d'un grand banquet convivial : **samedi 24 octobre à 12h30 à la salle des fêtes de La Séguinière**

Pour participer ou obtenir des informations, contactez votre référent avant le 30 juin :

- 20 ans : Balthazar Coulon – 06 45 92 14 66
- 30 ans : Teddy Bonnet – 06 16 79 03 46
- 40 ans : Céline Dixneuf – 06 63 73 66 74
- 50 ans : Arnaud Baudry – 06 95 49 81 36
- 60 ans : Bernard Tricoire – 06 33 81 39 48
- 70 ans : J-Marie Hayault – 06 21 02 78 98
- 80 ans : J-Luc Rouleau – 02 41 56 99 24

Bibliothèque « Mille Pages »

Un été placé sous le signe de la lecture

Prix POP

À vous de choisir votre roman préféré !

La 5^e édition du Prix POP (Première Œuvre Publiée) est lancée depuis le 19 mai. Jusqu'au 17 octobre 2026, les lecteurs sont invités à découvrir une sélection de cinq premiers romans et à voter pour leur ouvrage favori.



Cette année, la sélection est composée de :

- *Des enfants uniques* de G. de Tournemire ;
- *Nourrices* de S. Cressan ;
- *Quatre jours sans ma mère* de R Kéfi ;
- *Il pleut sur la parade* de Lucie-Anne Belgy ;
- *Le soldat perdu* de Jeanne Bonheur de B. Hopquin.

Les ouvrages sont disponibles sur un présentoir dédié à la bibliothèque. Pour participer, il suffit de scanner le QR code mis à disposition ou de remplir un bulletin de vote à la bibliothèque. Bonne lecture à toutes et à tous !

« Cet été, je lis »

Pour la deuxième année consécutive, la bibliothèque participe à l'opération nationale « Cet été, je lis », portée par l'Éducation nationale. L'objectif : encourager la lecture plaisir pendant les vacances et permettre aux enfants de conserver leurs habitudes de lecture durant l'été.



Du 6 juillet au 30 août, les jeunes lecteurs pourront emprunter des pochettes surprises contenant plusieurs documents adaptés à leur âge et à leur niveau. Une belle occasion de partir à la découverte de nouvelles histoires tout au long de l'été.

Partir en livres

La bibliothèque prend l'air !

Dans le cadre de l'opération nationale « Partir en Livre » et du projet « Aller-vers » mené avec le CSI Ocsigène, la bibliothèque sort de ses murs pour aller à la rencontre des habitants.

L'équipe vous donne rendez-vous le **vendredi 10 juillet, de 10h à 12h**, au Moulin de la Cour, pour un moment placé sous le signe de la lecture et du partage. Livres en accès libre, jeux, coloriages, boissons et temps d'échanges seront proposés aux petits comme aux grands.

Une belle occasion de profiter de l'été tout en découvrant les services de votre bibliothèque municipale !

Informations pratiques :

Bibliothèque Mille Pages
Rue de l'Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
02 41 56 31 93
bib_seguiniere@choletagglomeration.fr

La Saint-Louis Basket à la hauteur de l'événement

Le samedi 2 mai dernier, la salle de l'Arceau a vibré au rythme des demi-finales des Coupes et Challenges de l'Anjou Seniors féminins et masculins.

Choisie par le Comité de Basket de Maine-et-Loire comme l'un des deux sites départementaux accueillant cette compétition à ce stade, La Séguinière a vécu une journée dense placée sous le signe du basket.

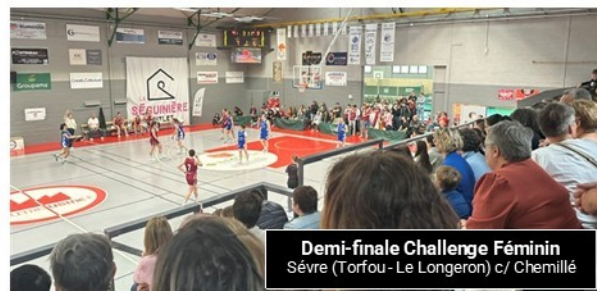
Quatre rencontres étaient au programme, réunissant huit équipes issues de sept clubs différents. Dès 14 h 30, les joueuses du Challenge féminin ont ouvert les débats avant que les matchs masculins et féminins de Coupe ne se succèdent jusqu'en soirée.

À l'issue de ces confrontations disputées, les équipes victorieuses ont décroché leur précieux billet pour les finales départementales.

Tout au long de l'après-midi et de la soirée, les supporters se sont relayés dans les tribunes de l'Arceau, offrant une belle ambiance à chaque rencontre. Vêtus aux couleurs de leur club,

parfois grimés pour l'occasion, ils ont multiplié encouragements, chants et cris de joie, contribuant pleinement à la réussite de l'événement.

Au-delà de l'aspect sportif, cet événement a également démontré la capacité d'organisation de la Saint-Louis Basket et de ses nombreux bénévoles.



Demi-finale Challenge Féminin
Sèvre (Torfou - Le Longeron) c/ Chemillé

Les P'tits Zygos

Une année de travail récompensée par les applaudissements



Théâtre Prévert - Dimanche 31 mai
Les comédiens et leurs professeurs à l'issue de la représentation

Les jeunes comédiens des P'tits Zygos ont présenté leur spectacle annuel les 30 et 31 mai derniers au théâtre Prévert. Malgré un calendrier chargé, entre la finale de la Ligue des Champions le samedi soir et la fête des Mères le dimanche, les organisateurs se sont réjouis de la belle affluence enregistrée lors des deux représentations.

Au total, 29 jeunes âgés de 9 à 18 ans sont montés sur scène pour offrir au public près de deux heures trente de spectacle, ponctuées d'un entracte. Répartis en quatre groupes, ils ont interprété les pièces Le Restaurant de Notre-Dame, Voisins de palier, No(s) Futurs et Noël sous tension, en commençant par les plus jeunes pour terminer avec les plus grands.

Familles, amis et amateurs de théâtre ont largement apprécié ces représentations.

Comme souvent au théâtre, quelques petits imprévus sont venus s'inviter dans le spectacle, provoquant les rires et la complicité du public, pour le plus grand plaisir des acteurs.

Ces deux représentations marquent l'aboutissement d'une année entière de travail. Depuis septembre, les jeunes se retrouvent chaque semaine pour des cours de 1h30, soit près de quarante semaines de pratique, d'apprentissage et de répétitions. Certains découvraient le théâtre cette année tandis que d'autres poursuivaient une aventure commencée depuis plusieurs saisons.

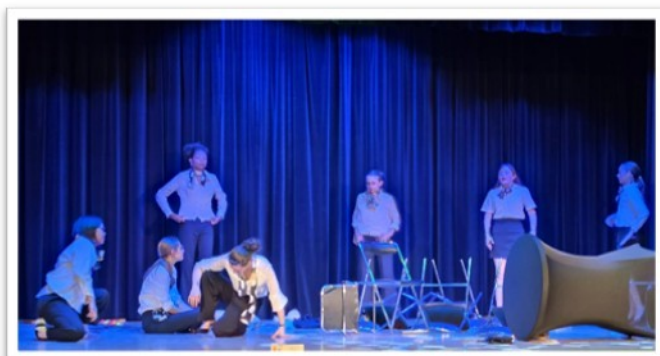


Les ateliers étaient encadrés par François Rousseau, présent depuis plusieurs années au sein de l'association, et par Clément Porchaire, qui rejoignait l'équipe pour la première fois cette saison. Tous deux ont salué l'engagement et la qualité du travail fourni par les jeunes comédiens.

Au-delà de la représentation finale, le théâtre permet aux participants de développer leur confiance en eux, leur aisance à l'oral et leur capacité à s'exprimer devant un public, autant de qualités utiles dans la vie quotidienne.

Fort de cette belle saison, l'association se projette déjà vers la prochaine rentrée. La plupart des jeunes ont d'ores et déjà annoncé leur souhait de poursuivre l'aventure, aux côtés de leurs professeurs qui devraient eux aussi reprendre du service pour une nouvelle année placée encore une fois sous le signe de la créativité, du partage et du plaisir de jouer.

Renseignements :
lesptitszygos@yahoo.com



SOLIGO 2026

la jeunesse européenne
au service du territoire

Cet été, le projet SOLIGO poursuit son développement avec une nouvelle dynamique portée par le Centre Socioculturel Ocsigène, associant engagement local, échanges interculturels et ouverture à l'international.

Du 9 au 18 juillet 2026, 27 participants de quatre nationalités différentes et une dizaine de bénévoles se retrouveront sur le territoire pour vivre une expérience collective autour de la solidarité et de la citoyenneté.

Le projet réunira notamment :

- 10 jeunes du territoire ;
- 10 jeunes espagnols ;
- 5 membres de l'association grecque *Estia Agios Nikolaos*, qui accompagne des adultes en situation de handicap.

À travers un chantier participatif et diverses actions menées au service du territoire, les participants auront l'occasion de partager leurs cultures, de développer leur esprit d'initiative et de contribuer concrètement à la vie locale. Cette aventure humaine favorise le vivre-ensemble, l'engagement des jeunes et la découverte de l'autre, au-delà des frontières.

Des temps forts ouverts à tous

Les habitants sont invités à venir rencontrer les participants et découvrir le projet lors de plusieurs rendez-vous :

- 14 juillet à partir de 18 h 30 : soirée concert au sein du Village International, au centre aéré de Saint-Christophe-du-Bois ;
- 17 juillet à 18 h 30 : inauguration du muret rénové par les jeunes et clôture officielle du chantier, au parc de la mairie de Saint-Léger-sous-Cholet ;
- Visites du chantier les matinées des 11, 13 et 15 juillet, de 10 h à 12 h ;
- Vendredi 19 septembre à 19 h : soirée rétrospective du projet à la salle Prévert de La Séguinière.

Le Centre Socioculturel Ocsigène remercie l'ensemble des partenaires, bénévoles et habitants qui contribuent à la réussite de ce projet européen, vecteur de rencontres, de solidarité et d'ouverture sur le monde.



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Un cross pour allier sport et solidarité

Cross de l'école publique
Moulin de la Cour
Vendredi 29 mai 2026

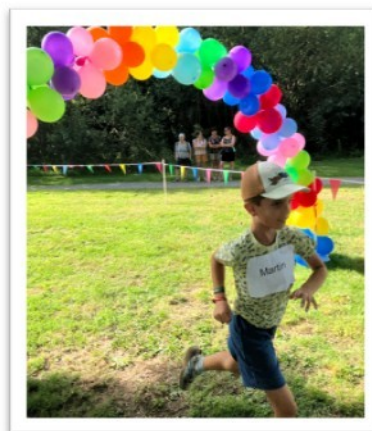


Le vendredi 29 mai 2026, le Moulin de la Cour a accueilli le traditionnel cross de l'école élémentaire publique Marcel Luneau, organisé par l'Association des Parents d'Élèves (APE).

Depuis deux ans, cette manifestation sportive se déroule en matinée afin de préserver les enfants des fortes chaleurs et de la fatigue de début d'après-midi.

Cette année, 152 élèves, du CP au CM2, ont participé avec à cette belle matinée placée sous le signe du sport et du dépassement de soi.

Avant l'événement, les familles avaient la possibilité de parrainer les jeunes coureurs en s'engageant à verser une contribution en fonction du nombre de tours réalisés. Les sommes collectées permettront, comme pour chaque action menée par l'APE, de financer des projets et activités pédagogiques au bénéfice des élèves de l'école.



Cette édition revêtait également une dimension solidaire. En effet, 20 % des recettes seront reversées à l'association Carisport, reconnue d'utilité publique depuis 2009. Basée au May-sur-Èvre, cette association œuvre depuis plus de 30 ans pour favoriser l'accès au sport aux personnes en situation de handicap et promouvoir les valeurs d'inclusion, de partage et de mixité autour de sa devise : « Faire du bien par le sport ».

Le parcours, d'une longueur de 250 mètres, était adapté à l'âge des participants : 10 mn de course pour les CP et CE1, 15 mn pour les CE2 et 20 mn pour les CM1 et CM2. Au total, les 152 élèves ont parcouru ensemble l'impressionnante distance cumulée de 283 kilomètres.

À l'issue des courses, les enfants ont pu profiter d'un ravitaillement composé notamment de fruits frais. Un goûter a également été offert grâce au soutien de Doux Lait, qui a généreusement fourni les brioches. Pour récompenser leurs efforts, chaque participant s'est vu remettre une médaille.

La réussite de cette manifestation repose sur la mobilisation de nombreux bénévoles. Parents et grands-parents ont notamment assuré le comptage des tours tout au long de la matinée, contribuant au bon déroulement de l'événement dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'APE adresse ses sincères remerciements aux enseignants pour la préparation sportive des élèves, à la municipalité pour l'entretien du site et l'installation des brumisateurs, aux parents et grands-parents bénévoles, à Doux Lait pour son soutien, ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'association pour leur implication.

Cette édition 2026 a rencontré un très beau succès et a été unanimement appréciée par les élèves, les familles et les bénévoles, confirmant une nouvelle fois l'importance de ces moments de partage dans la vie de l'école.

Santé

des professionnels durablement implantés au cœur du bourg

■ Des investissements communaux au service de la santé de proximité

La vente de la maison médicale communale, officialisée le 1er juin dernier, ainsi que l'installation récente de la pharmacie dans ses nouveaux locaux, constituent deux événements importants pour la vie locale.

Au-delà de leur dimension immobilière, ces évolutions traduisent surtout la volonté des professionnels de santé de poursuivre durablement leur activité à La Séguinière. Elles viennent récompenser les investissements engagés depuis de nombreuses années par la commune afin de maintenir et développer une offre de soins de proximité accessible à tous.

■ La maison médicale devient la propriété de ses occupants

En 2015, la commune faisait l'acquisition de la maison médicale située place Grignon de Montfort afin de soutenir l'installation des professionnels de santé et de garantir la présence d'une offre médicale en centre-bourg. Face à l'évolution des besoins, le bâtiment a ensuite fait l'objet d'une importante extension entre 2019 et 2020, permettant de porter sa superficie de 250 m² à 327 m² grâce à la création de nouveaux cabinets et espaces d'accueil.



Après plusieurs années d'exercice au sein de cette structure, les professionnels de santé regroupés en Société Civile Immobilière (SCI) ont souhaité franchir une nouvelle étape en devenant propriétaires des locaux qu'ils occupent. Le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur le principe de cette cession en 2025, avant sa concrétisation le 1er juin 2026.

La maison médicale accueille aujourd'hui une équipe pluridisciplinaire composée de :



Médecins généralistes

- Marie Geffard
- Jarmila Fiers
- Virginie Saupin
- Élodie Jutan
- Arnaud Frappier



Infirmiers et infirmières

- Chloé Sétier
- Amandine Vacher
- François Cottenceau
- Alice Richard



Chirurgien-dentiste

- Pauline Chesné

Cette diversité de professionnels permet aux habitants de bénéficier d'une offre de soins complète au cœur de la commune.

■ Une pharmacie moderne au service des habitants

L'installation de la pharmacie dans ses nouveaux locaux situés au 12 rue Abbé Chauveau constitue une autre évolution majeure.



Ce projet trouve son origine dans une réflexion engagée par la municipalité dès 2023 dans le cadre de la construction d'un ensemble immobilier mixte associant logements et cellule commerciale. Souhaitant moderniser et agrandir son officine, devenue trop étroite sur son site historique de la place Grignon de Montfort, le pharmacien Vincent Beauvais a saisi cette opportunité pour développer un équipement plus adapté aux attentes actuelles de la population.

Cette nouvelle implantation permet aujourd'hui d'offrir un meilleur accueil aux patients tout en renforçant l'attractivité commerciale et médicale du centre-bourg.

■ Une politique volontariste depuis près de vingt ans

L'accompagnement des professionnels de santé constitue un axe fort de l'action municipale depuis de nombreuses années. Dès 2006, la commune avait ainsi réalisé une opération similaire pour permettre l'installation d'un cabinet de kinésithérapie sur le site de l'ancienne usine Métafer, rue du Paradis.



Aujourd'hui, cinq kinésithérapeutes y exercent :

- Sandrine Nile-Jadaud
- Richard Paineau
- Faustine Leclair
- Mathieu Rouillé
- Manon Rouiller

Le développement de ce cabinet, toujours en activité vingt ans après son ouverture, illustre la pertinence des choix effectués par la commune pour favoriser l'installation durable des professionnels de santé.

■ Un enjeu majeur pour l'avenir du territoire

La pérennisation de la maison médicale par son acquisition par les praticiens eux-mêmes, l'installation de la pharmacie dans des locaux modernes et la présence d'équipes médicales, paramédicales et pharmaceutiques étoffées constituent des signaux particulièrement positifs pour l'avenir de la commune.

Ces réalisations témoignent d'une ambition partagée entre la municipalité et les professionnels de santé : « **garantir aux habitants un accès durable à des soins de qualité tout en participant activement à la vitalité et à l'attractivité du centre-bourg** ».